

GRILLES DES HONORAIRES

LOCATIONS

Habitation

A la charge du locataire :

- visites, constitution du dossier, rédaction de bails : 8 €/m²
- état des lieux : 3 €/m²

A la charge du propriétaire :

- visites, constitution du dossier, rédaction de bails : 8 €/m²
- état des lieux : 3 €/m²

Commercial

30% HT du loyer annuel HT HC

FRAIS DE GESTION LOCATIVE

À partir de 7 % HT

GRILLES DES HONORAIRES

VENTES

Inférieur à 90 000 € : forfait de 8 000 €

entre 90 000 € et 109 999 € : 8,5 %

entre 110 000 € et 149 999 € : 8 %

entre 150 000 € et 199 999 € : 7,5 %

entre 200 000 € et 249 999 € : 7 %

entre 250 000 € et 299 999 € : 6,5 %

entre 300 000 € et 399 999 € : 6 %

au delà de 400 000 € : 5 %

Programme neuf : 5 %

Terrain : 10 %